

 <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail &lt;prénom.nom&gt;@utbm.fr <a href="http://www.utbm.fr">http://www.utbm.fr</a></p>	<p><b>GE 07</b></p> <p><b>Gestion financière et de l'investissement</b></p> <p><b>Deuxième partiel</b></p> <p><b>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture des questions</b></p>
<p><b>Christian GIRARDOT</b></p>	<p><b>Mercredi 9 janvier 2013</b></p>

Le sujet comporte huit dossiers. Les huit dossiers sont indépendants. Toutes les questions sont indépendantes. Vous disposez en annexe 1 d'un plan de comptes permettant de traiter tous les enregistrements demandés et en annexe 2 d'un compte de résultat (tableau DGFIP n° 2052) à compléter et à restituer avec la copie.

**Consignes :**

- *Les documents de cours, les documents de TD, les ordinateurs portables, les tablettes et les téléphones mobiles ne sont pas autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les différents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

**Rappel :** *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

### **Premier dossier**

« Plasto injecte vingt millions d'euros dans son outil de production », extrait, Didier Hughe, *Les Échos*, lundi 14 mai 2012

#### **Travail à faire :**

1. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information du groupe Plasto, la mise en service au 01/09/2012 de la machine d'enduction et d'impression, conçue et réalisée par les services techniques de l'entreprise. Cette machine est valorisée au coût de production. Elle relève du taux normal de TVA à 19,6 % [2 points].
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information du groupe Plasto, la facture reçue le 01/09/2012 de l'entreprise de BTP relative au nouveau bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment est valorisé au coût d'acquisition. Il relève du taux normal de TVA à 19,6 % [1 point].

### **Deuxième dossier**

« Alsace : le fonds Euro Capital entre chez Digora », *Les Échos*, Christian Lienhardt, mardi 12 juin 2012

#### **Travail à faire :**

1. Définir simplement ce qu'est une obligation [0,5 point].
2. Définir simplement ce qu'est une obligation convertible [0,5 point].
3. Enregistrer courant juin 2012 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Digora, les obligations convertibles souscrites par le fonds d'investissement Euro Capital [1 point].

### **Troisième dossier**

« Les dameuses d'Aztec séduisent le fondateur de Mectic », *L'Usine Nouvelle* n° 3292, jeudi 28 juin 2012

#### **Travail à faire :**

1. Définir simplement ce qu'est un *business angel* [1 point].
2. Citer une aide – autre que celles citées dans les différents textes – à laquelle aurait pu prétendre la société Aztec pour financer le développement de son treuil innovant [0,5 point].

### **Quatrième dossier**

« Le groupe Rasec cherche à financer son développement à l'international », extrait, Dominique Malecot, *Les Échos*, lundi 6 août 2012

#### **Travail à faire :**

1. Calculer le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Rasec en 2011 [0,5 point].
2. À quelle information importante pour analyser la situation financière d'une entreprise est-il fait référence dans le texte, et qui n'est pas communiquée par le compte de résultat [0,5 point] ?

**Huitième dossier**

« Champagne : Vranken-Pommery lève 42,5 millions d'euros », extrait, Marie-Josée Cougard, *Les Échos*, jeudi 6 décembre 2012

**Travail à faire :** Enregistrer au 28 novembre 2012 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Vranken-Pommery Monopole, la souscription des 2 234 271 actions de numéraire nouvellement émises. L'enregistrement des versements n'est pas demandé [1,5 point].

## **Alsace : le fonds Euro Capital entre chez Digora**

*Les Échos*, Christian Lienhardt, mardi 12 juin 2012

Pour conforter sa position commerciale dans le sillage de l'éditeur informatique Oracle, la SSII alsacienne Digora vient d'élargir son actionnariat à Euro Capital, le fonds d'investissement du groupe Banque Populaire pour le Grand Est de la France. Euro Capital apporte 925 000 euros, sous la forme d'obligations convertibles. « *Cette injection de (quasi) fonds propres va nous permettre d'accélérer notre croissance, notamment dans le domaine des services d'infogérance et de cloud computing, et de recruter une dizaine d'ingénieurs supplémentaires* », explique Renaud Ritzler, président de Digora. En 2011, la société Digora employait 70 collaborateurs et avait réalisé un chiffre d'affaires de 12,4 millions d'euros.

## **Le groupe Rasec cherche à financer son développement à l'international**

Extrait, Dominique Malecot, *Les Échos*, lundi 6 août 2012

« *Nous nous en tirons honorablement, en dépit des difficultés de la période* », se console Patrick Gentil, président du groupe parisien Rasec International, spécialiste de l'aménagement des grandes surfaces et des espaces de travail. L'entreprise a clos son exercice 2011 sur un chiffre d'affaires de 114 millions d'euros, en hausse de 29 %, mais sans atteindre les 120 millions prévus. Elle est parvenue à dégager une marge opérationnelle de 8 %, en progression de 0,4 point. Le groupe, qui emploie la moitié de ses 800 salariés en France, doit l'essentiel de sa croissance aux activités réalisées à l'international, qui représentent pour l'instant 41 % du chiffre d'affaires total, mais qui progressent de 72 %.

L'activité Rasec Retail (meubles de caisse, gondoles, racks pour les grandes surfaces) représente 65 % du chiffre d'affaires du groupe. Elle a progressé de 8 % en France l'an dernier, mais de 34 % en Europe de l'Est où le groupe est implanté de longue date. De son côté, l'activité Rasec Office (cloisons pour les bureaux) – 35 % du chiffre d'affaires en 2011 – est restée stable en France, alors qu'à l'international elle a bondi de 79 %, portée pour l'essentiel par ses filiales implantées à Hong Kong, en Malaisie, à Pékin, à Singapour et au Vietnam.

[...]

## **In'Tech Medical ouvre son capital pour accélérer à l'international**

Olivier Ducuing, *Les Échos*, lundi 15 octobre 2012

Le leader européen des instruments de chirurgie orthopédique pour la colonne vertébrale ouvre une nouvelle phase de son développement. La société In'Tech Medical, basée à Rang-du-Fliers (Pas-de-Calais), vient de finaliser la restructuration de son capital avec l'entrée du fonds d'investissement français TCR Capital [Il est présent notamment dans le capital des groupes Locatel, Oberthur Technologies, Trescal..., Ndr]. Ce dernier a racheté 70 % des actions, aux côtés du nouveau président, Laurent Pruvost, qui était déjà associé minoritaire dans l'entreprise. Le montant de l'opération, important, n'a pas été rendu public. Il permet tout d'abord la transmission de l'entreprise par les deux autres associés fondateurs, Jean-Luc Malpièce et Alain Degrave, qui restent cependant présents au capital pour 10 % chacun.

Mais il s'agit surtout de donner une vraie marge de manœuvre financière à un groupe en forte croissance, mais qui a pu être bridé par certains partenaires bancaires ces dernières années. « *On ne voulait plus revivre cette situation* », explique Laurent Pruvost. Au-delà, In'Tech Medical s'est fixé une feuille de route en deux volets. Le groupe veut renforcer ses activités aux États-Unis, qui représentent déjà un quart de ses ventes (outre les États-Unis, In'Tech Medical est présent commercialement en Europe occidentale), mais 70 % du marché mondial de l'orthopédie. Il possède déjà une filiale à Memphis (Tennessee), à laquelle viendra s'en ajouter une seconde sur la côte ouest, sous 12 à 24 mois. Le groupe In'Tech Medical souhaite par ailleurs élargir le spectre de sa palette aux outils de chirurgie de la hanche et des genoux, qui ne pèsent que 20 % de son chiffre d'affaires actuel, mais dont le potentiel mondial est très élevé.

Le groupe In'Tech Medical vise une progression annuelle de son activité de 15 % pour l'année en cours et les trois prochaines années, ce qui doit porter le chiffre d'affaires de 25,96 millions d'euros réalisé au 31/12/2011 (dont 43,4 % à l'exportation) à environ 45 millions d'euros. Une croissance qui s'accompagnera du recrutement d'une cinquantaine de collaborateurs sur les différents sites actuels du groupe : Rang-du-Fliers, Annecy (Haute-Savoie), Toulon (Var) et Memphis.

## Champagne : Vranken-Pommery lève 42,5 millions d'euros

Extrait, Marie-Josée Cougard, *Les Échos*, jeudi 6 décembre 2012

Vranken-Pommery Monopole, deuxième producteur français de champagne [Il exploite les marques Charles Lafitte, Heidsieck, Pommery, Vranken..., Ndr], a réussi avec succès son augmentation de capital d'un peu moins de 42,5 millions d'euros, destinée à financer plusieurs acquisitions, dont celle de la marque historique de champagne Bissinger & Co (228 hectares classés). L'argent levé contribuera aussi pour 4,9 millions d'euros à alléger l'endettement de Vranken Pommery Monopole, qui s'élevait à 547 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les 2 234 271 actions nouvelles de numéraire ont été souscrites à un prix unitaire de 19 euros (pour une valeur nominale de 15 euros), « *soit un produit brut de 42,5 millions d'euros* », explique un communiqué de l'entreprise. L'offre de souscription avait été ouverte le 15 novembre et s'est achevée le 28 novembre.

Le groupe Vranken-Pommery Monopole a vu son chiffre d'affaires reculer au troisième trimestre 2012 de 8,6 % pour atteindre 62,5 millions d'euros. Un marché difficile en France et en Europe explique ce recul.

[...]

**ANNEXE 2 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Compte de résultat – tableau DGFIP n° 2052**



N° 10167 \* 16



**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2012

Formulaire obligatoire (article 31 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise :						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI			
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	FK	FL			
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX			
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				CF			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)</b>				GG			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW			

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE - 2012 03 45290 ND - Février 2012 - 116 957

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032.